



Communauté de communes de la Haute Vallée du Thoré

Rue de la mairie

81240 Saint-Amans-Valtoret

05.63.97.98.08

contact@cc-haute-vallee-thore.fr

ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE LEGER NEUF OU D'OCCASION

Marché à procédure adaptée

Marché de fournitures

Dossier de consultation :

Pièces du dossier :

- Règlement de consultation
- Cahier des charges
- DC3

ACHAT D'UN VEHICULE NEUF OU D'OCCASION

REGLEMENT DE CONSULTATION

I. ACHETEUR PUBLIC – MAITRE D'OUVRAGE

Nom et adresse officiels de l'acheteur public

Dénomination : Communauté de communes de la haute vallée du Thoré (EPCI)

A l'attention de : Monsieur le Président

Adresse : Rue de la mairie Code postal : 81240

Localité/ville : Saint-Amans-Valtoret Pays: France

Téléphone : 05.63.97.98.08. Télécopieur : 05.63.97.98.08.

Courrier électronique (mel.): contact@cc-haute-vallee-thore.fr

Toutes les informations pourront être obtenues auprès des services de la Communauté de communes de la haute vallée du Thoré uniquement par e-mail.

II. OBJET DU MARCHE

Intitulé : Achat et livraison d'un véhicule neuf ou d'occasion

Type de marché : Marché de fourniture

Les variantes sont autorisées

III. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

Constitution des offres - Conditions de participation

-DC3

- descriptif technique du véhicule

- le cahier des charges signé

IV. PROCEDURE

Type de procédure : adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants énoncés ci-dessous :

- valeur technique appréciée au vu du mémoire justificatif (40%)

- délais de livraison (10%)

- cout de la mission (50%)

V. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Contenu du dossier de la consultation (liste des pièces à fournir au candidat par l'acheteur public)

1° Règlement de la consultation,

2° Cahier des charges

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

Il est disponible à l'adresse électronique suivante : <http://www.cc-haute-vallee-thore.fr/> dans la rubrique « actualités » puis « offre de marché »

Modalités de remise des candidatures et/ou des offres selon la procédure adaptée.

Les offres devront être adressées sous plis recommandé avec accusé réception ou déposées contre récépissé pour le jeudi 27 novembre 2014 à 12h00 adressé à :

M. le Président, Communauté de communes de la haute vallée du Thoré, rue de la mairie, 81240 Saint-Amans-Valtoret et porter la mention « ACHAT D'UN VEHICULE– NE PAS OUVRIR ».

ACHAT D'UN VEHICULE NEUF OU D'OCCASION

CAHIER DES CHARGES

I. Objet de la mission

Le présent cahier des charges concerne l'achat d'un véhicule utilitaire léger (avec quatre roues motrices) neuf ou d'occasion pour la communauté de communes de la Haute Vallée du Thoré

Le véhicule est destiné à être utilisé par les agents des services techniques pour effectuer les travaux courants et l'entretien des chemins de randonnées. Le terrain sur lequel il sera pratiqué peut être boueux, le véhicule doit être adapté à la conduite hors-chemin.

Les caractéristiques principales du véhicule souhaité sont indiquées au présent cahier des charges.

II. Contenu de la mission

1. Description technique du véhicule

La description de la fourniture est définie dans un lot unique : achat

Véhicule utilitaire léger (avec quatre roues motrices) neuf ou d'occasion dont les caractéristiques techniques sont les suivantes :

- carrosserie : fourgon ou 4x4 utilitaire ou pick-up utilitaire
- Motorisation diesel norme Euro en vigueur puissance entre 90 et 110 chevaux DIN
- Direction assistée
- Verrouillage centralisé des portes
- Porte outils
- Attelage deux utilisations anneau et tête d'attelage
- Manuel de réparation
- Véhicule de couleur blanche
- Préciser la charge utile

2. Garantie

Garantie pièces et main d'œuvre de 1 an minimum à partir de la livraison réception du matériel.

Toute garantie proposée sera comprise dans le prix.

3. Réglementation et sécurité routière

Le véhicule devra répondre aux normes de sécurité européennes, du code du travail et du code de la route, à ce titre il sera livré avec les documents administratifs, certificat de conformité initiale pour véhicule neuf prêt à être immatriculé (certificat de carrossage...) et procéder aux épreuves

réglementaires avec le rapport de vérification, délivré par un organisme agréé ou la société si celle-ci à l'agrément des engins de levage et fournir le calcul de répartition des charges.

4. Démonstration

Il sera demandé au fournisseur de prévoir dans son offre, selon un calendrier à définir, une présentation et une démonstration de la machine, de préférence sur site.

III. Livraison et organisation technique

1. Livraison

Le véhicule devra être aux normes de sécurité européennes, au code de la route. Livré avec carte grise, description du véhicule, plein de carburant, en présence du responsable commercial.

2. Documents techniques

La fourniture du matériel sera accompagnée :

- Du manuel d'utilisation
- D'une prise en main du matériel le jour de la livraison par un technicien spécialisé

Lu et accepté

A, le.....

Le prestataire